



MOUVEMENT INTERACADÉMIQUE 2021

IMPORTANT
Académie d'exercice 2020-2021
(ou de gestion pour les réintégrations)
BORDEAUX

Discipline : **PsyEN** Option postulée : EDA EDO

NOM(S) figurant sur
le bulletin de salaire
(en CAPITALES)

Sexe
H ou F

Date de naissance

Prénoms : Nom de naissance :

Adresse personnelle :

Code postal [][][][][][] Commune :

N° de téléphone fixe [][][][][][][][][][][][][][][][] Mél.

N° de téléphone mobile [][][][][][][][][][][][][][][][] N° de carte syndicale (pour les syndiqués) :

Vous avez déposé un dossier au titre du handicap (nous faire parvenir le double de votre dossier).

Vous formulez des demandes de mutation en mouvement spécifique. Précisez :

**SI VOUS FAITES DES DEMANDES POUR DES POSTES SPÉCIFIQUES
OU D'AUTRES MOUVEMENTS, NOUS ENVOYER LA FICHE CORRESPONDANTE**

Situation administrative actuelle :
(remplissez et cochez les cadres avec précision)

Titulaire Stagiaire si ex-titulaire
 si ex-non-titulaire (contractuel, AED...)
exerçant : en formation continue / dans l'enseignement supérieur

Psy-ÉN EDA Psy-ÉN EDO

1 Vous êtes **titulaire** affecté à titre définitif
 affecté à titre provisoire
en établissement en zone de remplacement

Date de nomination sur ce poste :

Etablissement :
CIO OU CIRCONSCRIPTION (nom + commune) :
[]

Vous avez été touché par une **mesure de carte scolaire**

Année : Ancien poste :

Date d'affectation dans ce poste :

2 Vous êtes **stagiaire 2020-2021 ex-fonctionnaire E.N.**
enseignement, éducation, orientation)

Ancienne affectation :

Date d'affectation dans l'ancien poste :

3 Vous êtes **stagiaire 2020-2021 ex-fonctionnaire hors E.N.**
enseignement, éducation, orientation

Ancienne affectation : Dép. :

4 Vous demandez une **réintégration** impérative conditionnelle

Vous êtes en détachement
 affecté dans une COM

Date de début : Acad. avant départ :

5 Vous êtes en **disponibilité** (compléter le 1) Date de début :

Demande liée à la situation familiale : Rapprochement de conjoint Simultanée entre conjoints : Nom et discipline de la personne concernée :

Autorité parentale conjointe

Parent isolé Simultanée entre non-conjoints : Nom et discipline de la personne concernée :

Vous êtes : marié pacsé concubin avec enfant(s)

Profession et/ou discipline du conjoint :

Département de travail du conjoint : Depuis le :

RC : au 01/09/2021 Nombre d'année(s) de séparation :

Disponibilité pour suivre conjoint ou congé parental : OUI NON

Date du mariage / PACS :

Lieu de résidence personnelle :

Nombre d'enfant(s) de 18 ans ou moins au 31/08/2021 :

IMPORTANT : AUTORISATION CNIL ET MANDATEMENT

En cochant, j'accepte de fournir au Syndicat national de la FSU dont je relève, et pour le seul usage syndical, les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande à ce syndicat de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès via les informations fournies aux élus de ce syndicat par l'administration à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et à des traitements informatisés conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/1978 modifiée et au règlement européen n° 2016/679/UE dit RGPD du 27/04/2016 applicable le 25/05/2018. Voir nos chartes RGPD pour le SNES-FSU : www.snes.edu/RGPD.html, pour le SNEP-FSU : www.snepfsu.net/central/edito/CharteRGPD.php. Je mandate le représentant désigné par ce Syndicat national de la FSU pour suivre ma situation individuelle dans les opérations de gestion (mutation, affectation, carrière...) qui me concernent. Cette autorisation et ce mandat sont révocables par moi-même en m'adressant au SNES-FSU, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13 / SNEP, 76, rue des Rondeaux, 75020 Paris / SNUEP, 38, rue Eugène Oudiné, 75013 Paris / SNUIPP, 12, rue Cabanis, 75014 Paris ou à ma section académique.

Date : **Cocher pour accepter :**

POUR UN SUIVI EFFICACE, RENVOYEZ À VOTRE SECTION ACADÉMIQUE :

- cette fiche de suivi et de mandatement datée et signée ;
- une copie de votre confirmation de participation et de toutes les pièces justificatives ;
- éventuellement, un courrier comportant des compléments d'information.

Barème interacadémique		Important : calculez vous-même votre barème
Éléments communs du barème	<p>Échelon acquis au 31/08/2020 ou par reclassement au 01/09/2020</p> <p>Classe normale : échelon × 7 (minimum : 14 pts)</p> <p>Hors-classe : échelon × 7 + 56 pts</p> <p>Classe except. : échelon × 7 + 77 pts (limité à 98 pts)</p> <p>Nombre d'années de stabilité dans le poste au 31/08/2020 : × 20</p> <p>Bonification de 50 pts par tranche de 4 ans de stabilité poste :</p>	
Bonifications liées à la situation individuelle ou administrative	<p><input type="checkbox"/> Affectation dans un établissement classé REP+ ou politique de la ville (5 ans ou plus au 31/08/2021) : 400 pts</p> <p><input type="checkbox"/> Affectation dans un établissement classé REP (5 ans ou plus au 31/08/2021) : 200 pts</p> <p><input type="checkbox"/> Sportif de haut niveau : nombre d'années d'ATP × 50 pts (max. 200 pts)</p> <p><input type="checkbox"/> Stagiaire ex-contractuel enseignant 1^{er} et 2nd degré, CPE et Psy-ÉN, ex-MA garanti d'emploi, ex-EAP, ex-AED ou ex-AESH : <input type="radio"/> jusqu'au 3^e échelon : 150 pts <input type="radio"/> 4^e échelon : 165 pts <input type="radio"/> 5^e échelon et + : 180 pts</p> <p><input type="checkbox"/> Stagiaire 2020-2021 (enseignant 2nd degré, CPE, Psy-ÉN en centre de formation) ou ex-stagiaire 2019-2020 et 2018-2019 ayant choisi de bénéficier de la bonification sur le 1^{er} vœu : 10 pts</p> <p><input type="checkbox"/> Stagiaire 2020-2021 : académie(s) bonifiée(s) à 0,1 pt, précisez : <input type="radio"/> Académie de stage : <input type="radio"/> Académie d'inscription au concours :</p> <p><input type="checkbox"/> Vœu préférentiel sur vœu académique (incompatible avec les bonifications familiales) (nombre de demandes successives : - 1) × 20 pts (plafonnement à 100 pts sauf si bonification supérieure acquise antérieurement au mouvement 2016)</p>	
Bonifications liées à la situation familiale	<p><input type="checkbox"/> Rapprochement de conjoints ou autorité parentale conjointe : 150,2 pts forfaitaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enfant(s) à charge : nombre × 100 pts • Année(s) de séparation : – titulaire en activité : <input type="radio"/> 1 an : 190 pts ; <input type="radio"/> 2 ans : 325 pts ; <input type="radio"/> 3 ans : 475 pts ; <input type="radio"/> 4 ans et plus : 600 pts – titulaire en CP ou disponibilité pour suivre conjoint : date début : ; date de fin : <input type="radio"/> 1 an : 95 pts ; <input type="radio"/> 2 ans : 190 pts ; <input type="radio"/> 3 ans : 285 pts ; <input type="radio"/> 4 ans et plus : 325 pts – stagiaire séparé en 2020-2021 <input type="radio"/> 190 pts <p>+ 100 pts si les résidences professionnelles sont dans deux académies non limitrophes</p> <p>+ 50 pts si les résidences professionnelles sont dans deux départements non limitrophes d'académies limitrophes</p> <p><input type="checkbox"/> Mutation simultanée de conjoints : 80 pts forfaitaires</p> <p><input type="checkbox"/> Situation de parent isolé : 150 pts forfaitaires</p>	
Autres situations	<p>Vœu unique Corse { <input type="radio"/> 1^{re} demande <input type="radio"/> Stagiaire en Corse <input type="radio"/> 2^e demande <input type="radio"/> Stagiaire ex-contractuel en Corse <input type="radio"/> 3^e demande enseignant 1^{er} et 2nd degré, CPE et Psy-ÉN, ex-MA garanti d'emploi, ex-EAP ou AED</p> <p>Affectation à <input type="checkbox"/> Mayotte ou en <input type="checkbox"/> Guyanne : 100 pts sur tous les vœux si au moins cinq ans d'activité au 31 août 2020</p> <p><input type="radio"/> CIMM pour DOM y compris Mayotte <input type="radio"/> Travailleur handicapé <input type="radio"/> Réintégration <input type="radio"/> Ex-fonctionnaire</p>	